

# OGM



## Texte d'expression coordonnée de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités

Validé en Assemblée Générale de la MRES  
le 25 avril 2008



### Groupe de travail :

Confédération Paysanne, CRDTM, EDA, GIFAE,  
Greenpeace, Rassadj.

## **Préambule**

Les associations du réseau MRES souhaitent tout d'abord préciser qu'elles ne s'opposent pas aux Organismes Génétiquement Modifiés utilisés à des fins de recherche ou d'intérêt thérapeutique en milieu confiné. De même, elles ne se prononcent pas sur l'utilisation de micro-organismes génétiquement modifiés, tels que des enzymes dans certaines techniques industrielles. Leur position concerne uniquement les cultures commerciales et les essais effectués en plein champ d'OGM agro-alimentaires.

## **1. Des risques potentiels aux risques avérés**

Les OGM sont des organismes vivants dont un gène a été remplacé ou supprimé. Pour la première fois, l'Homme s'affranchit ainsi de la barrière d'espèce. Il construit des organismes qui n'auraient jamais existé dans la nature, laquelle empêche par exemple un cheval de se croiser avec un chat. Ce phénomène apparemment anodin, voire enthousiasmant aux yeux de certains, a des implications fondamentales pour notre planète et nos sociétés humaines. C'est bien parce que la culture en plein champ des OGM présente un certain nombre de risques graves que le réseau MRES a fait le choix de s'exprimer collectivement sur ce thème.

### **× Des risques sanitaires potentiels**

99% des OGM cultivés en plein champ dans le monde sont des plantes à pesticides, pouvant tolérer de hautes doses d'herbicide ou produire leur propre insecticide. Les risques sanitaires sont donc liés à la toxicité des pesticides qu'ils absorbent ou qu'ils produisent. De plus, d'autres conséquences liées à la modification génétique ou de nature allergique ont déjà été mises en évidence. Cependant, les OGM n'étant pas considérés comme des pesticides, ils n'ont fait l'objet ni d'études approfondies ni d'études sur le long terme. Il y a donc une incertitude sur leur toxicité pour l'homme comme pour l'animal. Le principe de précaution n'est pas respecté.

### **× Des risques environnementaux avérés**

La culture en plein champ des OGM a des conséquences irréversibles sur l'environnement. Elle réduit la biodiversité de deux manières : par l'industrialisation plus intensive de l'agriculture et aussi par les caractères propres des plantes génétiquement modifiées. Leur tolérance aux herbicides ou leur propre production d'insecticide les rendent plus résistants que leurs homologues non OGM, ils sont donc avantagés dans la compétition entre variétés. Les OGM ont des effets directs sur l'environnement et en particulier sur la faune, par leur caractère génétiquement modifié (par exemple, les plantes insecticides *Bacillus thuringiensis* actives sur les insectes ravageurs le sont également sur des insectes non cibles, comme les abeilles) et également par un usage plus important de pesticides à moyen terme. Il existe d'autres conséquences directes pour l'environnement comme l'apparition de nouveaux prédateurs, ou de "super mauvaises herbes" par hybridation avec des espèces non cultivées apparentées à un OGM. Des résistances chez les insectes ont également été mises en évidence.

### **× Des risques socio-économiques attestés**

Au Nord comme au Sud, les OGM cultivés en plein champ mettent en péril l'agriculture paysanne et les petits paysans. Les grands semenciers mondiaux, qui fabriquent conjointement les OGM et les herbicides, poussent à cultiver des surfaces de plus en plus grandes et à pratiquer la monoculture. Celle-ci épuise les terres, hypothéquant l'avenir. Les agriculteurs, contraints d'acheter semences OGM et herbicides aux grandes firmes internationales, leur sont pieds et poings liés. Peu à peu, la société perd sa souveraineté alimentaire ainsi que son patrimoine de semences variées et adaptées aux terroirs. Les grandes entreprises industrielles ont ainsi la mainmise sur l'alimentation mondiale.

## 2. Pourquoi les OGM ne sont pas nécessaires

### ×Ils ne vont pas remédier à la faim dans le monde

Selon Jean Ziegler<sup>1</sup>, « la planète pourrait nourrir sans problème 12 milliards d'êtres humains, soit le double de l'actuelle population mondiale. ». Les problèmes de faim et de malnutrition ne sont pas dus à une production globale insuffisante. Ils sont principalement liés à la pauvreté, à l'inégale répartition des ressources et aux guerres.

Pour résoudre ce fléau, il faudra développer un autre modèle économique, non destructeur de la planète et respectueux des êtres humains qui l'habitent.

Au lieu de cela, les OGM cultivés en plein champ mettent les pays du Sud encore davantage à la merci des multinationales qui privent, par le brevetage, les paysans de la propriété de leurs semences.

### ×Les OGM ne permettent pas de réduire l'utilisation de pesticides

En culture OGM, les adventices (mauvaises herbes) et les insectes développent des résistances (un phénomène analogue à celui des antibiotiques), ce qui nécessite l'emploi accru de produits chimiques.

### ×Les OGM ne permettent pas un rendement plus élevé

Selon le département américain de l'agriculture, le rendement des plantes génétiquement modifiées n'est pas supérieur à celui des plantes conventionnelles.

La culture des OGM peut donc être à l'origine de risques graves, elle provoque déjà des dégâts irréversibles. Elle n'a aucun intérêt pour les consommateurs et n'est pas utile à l'intérêt général. Elle est responsable d'une perte de diversité considérable. Enfin, elle soulève de nombreux **problèmes éthiques** : en bricolant sur des organismes aux comportements imprévisibles et en permettant leur prolifération, certains font prendre des risques inconsidérés à l'Humanité.

## 3. Nos revendications : l'interdiction de leur culture en plein champ et de leur commercialisation

Pour toutes les raisons évoquées plus haut, nous demandons par principe l'interdiction de cultiver des OGM en plein champ et de les commercialiser.

Cependant, il y a en France une réalité : nous mangeons déjà indirectement des OGM, car des animaux sont nourris sur notre sol à base d'aliments OGM importés. D'autre part, 22 000 ha de maïs Mon810 ont été cultivés en 2007 et des « essais » ont lieu en plein champ, pratiquement sans contrôle.

Lors du Grenelle de l'environnement, il a été clairement affirmé que la coexistence entre plantes OGM et plantes non-OGM est impossible. Bien qu'un moratoire sur la culture du maïs MON810 ait été obtenu en ce début d'année, la loi sur les OGM, transposition dans le droit français de la Directive Européenne 2001/18, constitue, si elle est adoptée, une véritable hypocrisie : en accordant la liberté de produire avec ou sans OGM partout dans le monde, elle autorise de fait la contamination générale et irréversible du territoire.

Nous ne croyons pas possible d'assurer par la loi une cohabitation entre cultures OGM et non-OGM. Nous voulons que soit assurée la liberté de produire et de consommer sans OGM, et nous demandons des dispositions réglementaires qui le garantissent.

**Nous exigeons un débat public et transparent sur ces enjeux cruciaux. Il est de la responsabilité de tous et de chacun de le faire vivre.**

---

<sup>1</sup> rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation des populations du Conseil des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies



23 rue Gosselet - 59000 LILLE - FRANCE- Tél : 03 20 52 12 02 - Fax : 03 20 86 15 56  
mail : [mres@mres-asso.org](mailto:mres@mres-asso.org) - [www.mres-asso.org](http://www.mres-asso.org)  
SIRET : 315 313 205 000 17 - APE : 913E